

# DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

## Communiqué de presse



Poitiers, 1<sup>er</sup> octobre 2021

### 35<sup>e</sup> collège de Vouneuil-sous-Biard : enseignants et personnels d'Henri IV découvrent leur nouvel établissement



*Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, accompagné de Henri COLIN, Vice-Président du Département en charge de l'Education, des Collèges, des Transports, des Bâtiments et de l'Université et de Bénédicte ROBERT, Rectrice de l'Académie de Poitiers, ont accueilli, jeudi 30 septembre, les personnels enseignants, administratifs, techniques et de restauration du collège Henri IV et les enseignants de la SEGPA du collège France-Bloch Sérazin, sur le chantier du 35<sup>e</sup> collège, à Vouneuil-sous-Biard.*

*Cette réalisation se conjugue avec la révision du programme de réhabilitation du collège Henri IV. La livraison du futur collège est prévue pour février 2022. Deux mois seront nécessaires pour l'aménager et préparer l'arrivée de la communauté scolaire d'Henri IV au retour des congés de printemps, le lundi 2 mai 2022.*

## ☑ Contexte

L'augmentation des effectifs des collèges de Poitiers et de sa proche périphérie, ainsi que la difficulté à faire évoluer la capacité d'accueil des établissements existants ont décidé le Conseil Départemental à construire un 35<sup>e</sup> collège public d'une capacité de 750 élèves.

Cette opération se conjugue avec :

- ▶ La révision du programme de réhabilitation du collège Henri IV
- ▶ La nouvelle sectorisation votée le 5 avril 2018 qui prévoit que le nouveau collège scolarise les élèves des communes de Vouneuil-sous-Biard, Migné-Auxances et Chasseneuil-du-Poitou.

## ☑ Une ambition éducative, environnementale et architecturale

Pour les enseignants et les personnels du collège Henri IV ainsi que les enseignants de la SEGPA du collège France-Bloch Sérazin, qui eux-aussi, vont être transférés au 35<sup>e</sup> collège en septembre 2022 pour les enseignements de découverte professionnelle, cette visite du chantier est une première pour découvrir, d'une part, leur futur établissement, mais aussi l'ambition pédagogique du projet.

Un projet ambitieux à plus d'un titre :

- ▶ Le caractère exceptionnel de la **construction ex-nihilo d'un nouveau collège** - le premier depuis les années 1970 - pour un montant global de 22 M€
- ▶ Une construction sur la base d'un complexe béton-bois permettant l'usage de matériaux bio-sourcés
- ▶ Une **ambition environnementale affirmée** : chaufferie biomasse (bois), production d'électricité photovoltaïque, toiture végétalisée, récupération des eaux de pluie pour les sanitaires
- ▶ Une ambition architecturale avec l'architecte Agence DDL de Lorient qui a su dessiner un collège propice à un climat apaisé favorisant le vivre ensemble
- ▶ L'**ambition pédagogique** avec un équipement de l'établissement volontairement innovant :
  - Du mobilier individuel léger ou sur roulettes permettant facilement diverses organisations des salles de cours
  - Des équipements numériques dans chaque salle, soit pour des recherches, soit pour des travaux de groupe ou de la différenciation pédagogique
  - Un afficheur numérique avec accès à une banque d'applications pédagogiques
  - Une solution de visio-conférence dans certaines salles pour multiplier les expériences pédagogiques
  - Un support mural réinscriptible sur les murs du fond des salles comme un immense cahier de brouillon

*Le souhait du Département est que ces investissements soient mis au service de la réussite des élèves afin que ce collège devienne une référence, un modèle d'établissement du XXI<sup>e</sup> siècle.*

### Des équipements numériques au service des apprentissages

Chaque salle de classe sera équipée selon le cahier des charges suivant :

- Mobilier modulable en place individuelle sur roulettes pour plus de mobilité au sein de la classe lorsqu'il s'agit de recomposer les groupes
- Installation en périphérie de 4 îlots numériques permettant aux élèves de faire des recherches
- Afficheur numérique offrant de meilleures performances et des usages nouveaux (navigation Internet et banque d'applications pédagogiques)
- Tablettes et PC portables à disposition par salle ou groupe de salles

## ☑ Coût de l'opération

Le chantier consiste en la construction d'un collège de 8 300 m<sup>2</sup> pour un **budget de 22 M€**. **Dix-neuf lots sur 22 ont été confiés à des entreprises installées dans la Vienne** ce qui représente 98 % du budget consacré aux travaux du collège et un peu plus de 15,5 millions d'euros injectés dans le tissu économique local.

L'ensemble comprend : un externat, un ensemble administratif, une section d'enseignement général et professionnel adapté / SEGPA, une demi-pension, un équipement sportif (gymnase, salle d'évolution, plateau sportif), des logements de fonction et des aménagements extérieurs (cour de récréation, gare routière, parking, réserve foncière...).

Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale préfigurant la nouvelle réglementation thermique 2020, l'expérimentation E+C- :

- **pour l'énergie (E+)**, construction d'un bâtiment sobre, efficace énergétiquement et ayant recours aux énergies renouvelables, d'où le choix d'une chaufferie bois ou l'installation de panneaux photovoltaïques
- **pour le carbone (C-)**, limitation de l'usage des matériaux produisant beaucoup de gaz à effet de serre, d'où l'emploi d'une structure en bois pour le premier étage ou l'installation de toitures végétalisées

Par ailleurs, le site sera fortement planté, des noues végétalisées seront réparties sur l'ensemble du terrain et l'imperméabilisation des sols sera réduite au strict nécessaire.

## ☑ Calendrier

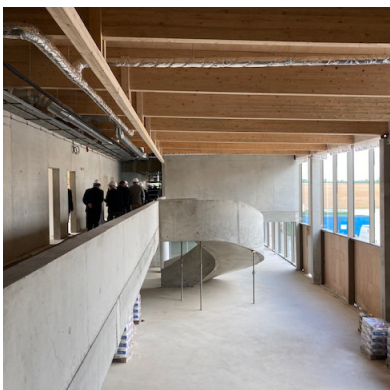
Les travaux devraient être **achevés d'ici décembre prochain**.

- Février 2022 : livraison de l'établissement

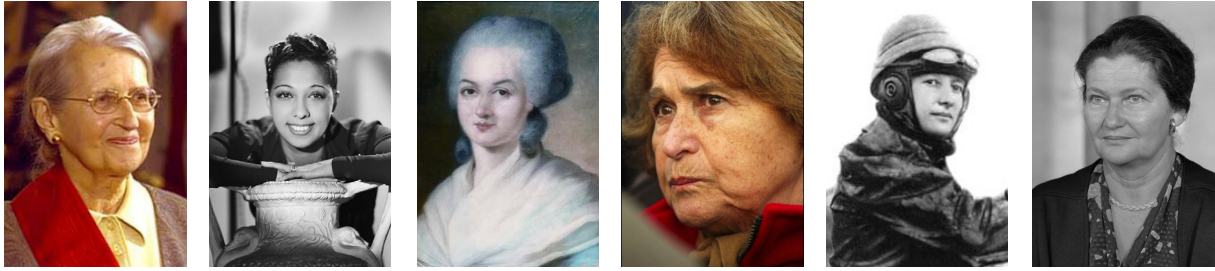
Le premier confinement a entraîné un retard d'au moins 12 semaines ne permettant plus d'assurer l'ouverture de l'établissement le 1<sup>er</sup> septembre 2021. Le calendrier de l'opération a donc été revu.

- Février – avril 2022 : ameublement et installation des équipements numériques
- Du 4 au 15 avril 2022 : organisation de portes ouvertes et de classes transplantées pour que les élèves d'Henri IV découvrent leur futur établissement.
- 2 mai 2022 : ouverture de l'établissement et arrivée des élèves d'Henri IV pour permettre le démarrage du chantier dans ce collège
- 1<sup>er</sup> septembre 2022 : rentrée des élèves de 6<sup>e</sup> des communes de Chasseneuil-du-Poitou, Migné-Auxances et Vouneuil-sous-Biard et poursuite de l'accueil de la communauté éducative d'Henri IV.

**Effectifs prévisionnels** : 650 élèves en 2022-23, 820 en 2023-24 et 950 en 2024-25. A la rentrée de septembre 2025 et le retour des élèves d'Henri IV dans leur collège, les effectifs se stabiliseront autour de 720 élèves.







## Une femme pour le nom du 35<sup>e</sup> collège

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne a souhaité que les élèves des communes de rattachement soient associés au choix du nom de leur futur établissement. C'est pourquoi avant que le Conseil Départemental ne se prononce sur le choix du nom du 35<sup>e</sup> collège, les élèves des classes de CM<sup>2</sup> des écoles de Vouneuil-sous-Biard, Chasseneuil-du-Poitou et Migné-Auxances et ceux de 6<sup>e</sup> du collège Henri IV réfléchissent sur une liste fermée de noms pour proposer celui qu'ils souhaiteraient pour leur futur collège.

Si la conduite pédagogique de ce projet est laissée à l'initiative des enseignants, le choix argumenté des élèves sera présenté sous la forme d'un rapide film de 2mn. Les élus visionneront ces films avant d'arrêter leur décision.

Suite aux différents échanges, un cahier des charges a été établi :

Une femme, une personnalité décédée, sans un lien nécessaire avec la Vienne, ayant eu un parcours de vie susceptible d'éclairer les élèves par son exemplarité et les valeurs véhiculées faisant aussi progresser par cet engagement la cause de l'égalité femme/homme et appartenant aux domaines de la culture, du sport, des sciences, de l'engagement citoyen.

Six noms ont émergé :

**Geneviève ANTHONIOZ-DE GAULLE** - Résistante française puis militante des droits de l'homme et de la lutte contre la pauvreté

**Joséphine BAKER** - Chanteuse, danseuse, actrice, meneuse de revue et résistante française d'origine américaine

**Olympe de GOUGES** - Femme de lettres française, devenue femme politique sous la Révolution. L'une des pionnières du féminisme français

**Ida GRINSPAN** - Rescapée du camp d'Auschwitz-Birkenau, elle a transmis la mémoire de la Shoah à des générations de collégiens et de lycéens, tout particulièrement dans la Vienne

**Marie MARVINGT** - Pionnière de l'aviation, inventrice, sportive, alpiniste, infirmière et journaliste française

**Simone VEIL** - Rescapée du camp d'Auschwitz-Birkenau, magistrate et femme politique française (ministre de la Santé puis des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville). Elue à l'Académie française

Le nom du 35<sup>e</sup> collège sera soumis au vote le **vendredi 17 décembre prochain**, lors de la session consacrée au vote du budget.